

Règlement Intérieur

6è Rapide FIDE de Noisiel

organisé par Noisiel Echecs

Article 1 : Organisation

Le Club de Noisiel Echecs, représenté par Nara Oupindrin, organise 6è Rapide FIDE de Noisiel, le vendredi 14 octobre 2022, à la Maison de Quartier de la Ferme du Buisson, 8 passage Louis Logre à 77186 Noisiel.

Article 2 : Homologations et Appariements

6è Rapide FIDE de Noisiel est homologué FIDE sous le numéro 56766 et sera pris en compte pour le classement FIDE de novembre 2022 et FFE de novembre 2022.

Il se joue en 5 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.6) se font au système suisse.

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

L'Article A.4 s'appliquera pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 10 minutes + 2 secondes / coup.

Article 4 : Inscription

L'inscription est de :

- 4 € pour les jeunes
- 5 € pour les adultes

Article 5 : Accueil, pointage, horaires des rondes

Accueil à partir de 19h15, pointage obligatoire entre 19h30 et 19h50 pour entrer en ronde 1.

Ronde 1 : 20h00

Ronde 2 : 20h30

Ronde 3 : 21h00

Ronde 4 : 21h30

Ronde 5 : 22h00

Remise des Prix : 22h30

Article 6 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les prix sont attribués « à la place ». Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance.

Les prix affichés seront maintenus à partir de 20 participants.

1er : 40€ 2è : 25€

La liste définitive des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la fin de la ronde 3.

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Vincent LEITIENNE – D53122 – Arbitre Fédéral Open 1.

Article 8 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzter dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Article 9 : Jury d'Appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le Jury d'Appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le Jury d'Appel est composé de trois joueurs désignés lors de la ronde 1. Ses décisions sont souveraines.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 11 : Forfait

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 10 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 12

L'inscription au « 6è Rapide FIDE de Noisiel » implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

Noisiel, le 14 octobre 2022

L'organisateur

L'arbitre

Nara OUPINDRIN
Représentant de « Noisiel Echecs »

Vincent LEITIENNE